

« JETÉE » À L'ŒIL

Un sou est un sou...

A la ville de Dieppe, on veille aux dépenses. Un sou est un sou et l'on a pu penser dimanche dernier - peut-être à tort - que l'adjoint aux finances Jean Bazin s'applique cette devise à lui-même. Alors qu'il se préparait pour le contre-la-montre cycliste du Grand Prix des Nations sur lequel il a d'ailleurs signé un très bon chrono, Jean Bazin a eu la mauvaise surprise de voir son pneu avant éclater à l'arrêt, dix minutes avant son départ !

Stoïque, l'adjoint aux finances ne s'est pas départi de son calme olympien : « Je préfère éclater ici que dans la descente ». Dépanné en l'espace de quelques secondes par Hervé Gourgand, Jean Bazin apprenait de la bouche de ce spécialiste dieppois du deux-roues qu'il y a « un problème de fabrication sur ces chambres à air ». Renseignements pris, Jean Bazin n'a pas acquis des chambres à air durant les soldes. Il fut en fait victime de mauvaises chambres à air montées sur... un vélo d'emprunt qui n'était pas le sien !

Dieppe n'est pas dans la Manche

Déception pour Jean Dasnias, président de la communauté d'agglomération. Cette dernière ne se nommera pas « *Dieppe Manche* », car comme l'a souligné avec perspicacité Laurent Martin, conseiller municipal de Dieppe, « *Dieppe n'est pas dans la Manche. Il pourrait y avoir une confusion avec le département qui porte le même nom* ». Un vote et une demi-heure plus tard, « *Dieppe maritime* » a été retenu.

« *Vu de loin, la Manche évoque plus la mer que le département* » avait pourtant insisté le président.

Allais choisit ses informateurs

Le feuilleton Allais n'est pas fini. Joint au téléphone hier, François Allais affirme que les petits surfs actuellement construits à Dieppe continueront de l'être ! Comme s'il s'agissait d'une évidence. Edouard Leveau, lui, évoque la possibilité de construire un hangar. Le gérant dieppois qui, dans une lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à ses salariés a annoncé la couleur en notifiant à son person-



nel que s'il refuse de partir en Ille-et-Vilaine, « *l'entreprise n'aurait alors d'autre alternative, dans la mesure où elle maintient le transfert d'entreprise, que d'engager une procédure de licenciement pour raison économique* », a semble-t-il changé d'avis. Cependant, dans une interview accordée à nos confrères d'Ouest-France, François Allais évoque déjà la suppression d'emplois à Dieppe. La pression des politiques sur ses épaules n'est effectivement pas la même en Bretagne.